

ALERTES

Bulletin d'information

Juin - 2003, numéro 2

EDITORIAL

L'association ALERTES se félicite de l'initiative prise par différentes organisations et associations au niveau national concernant la situation préoccupante des établissements de personnes âgées à laquelle nous nous sommes associés.

Nombreuses sont les raisons qui ont justifié notre participation au rassemblement du 18 juin, parmi les plus urgentes :

- l'insuffisance de structures d'accueil pour personnes âgées en perte d'autonomie et tout particulièrement pour celles atteintes de dépendance psychique. Plus de 2000 lits sont nécessaires pour le département de l'Isère, - les décisions budgétaires concernant l'APA et l'arrêt brutal du plan de modernisation et d'amélioration de la qualité, le blocage des prêts à faible taux dont les répercussions seront lourdes de conséquences sur les projets en cours.

Nous devons rester actifs dans l'intérêt des personnes, des familles, des professionnels et de l'intérêt général.

*Jean Giard
Président de l'Association*

Assemblée Générale du 4 juin 2003

C'est devant une assemblée très diverse représentant toutes les composantes d'ALERTES que nous avons pu faire le point sur les actions entreprises depuis l'assemblée générale constitutive et de réaffirmer les fondements de notre association :

- alerter les pouvoirs publics sur les problèmes actuels de la gérontologie,
- être une force de propositions concrètes dans ce domaine.

Comment le double objectif de l'association a-t-il été rempli ?

Sur le plan politique, deux manifestations ont permis de porter devant les pouvoirs publics nos revendications,

Sur le plan des fondamentaux l'association a précisé son niveau d'intervention : la gérontologie impliquant la lutte contre toutes les formes d'exclusion.

Ce fut également l'occasion de

*ETATS
GÉNÉRAUX
DE LA
GERONTOLOGIE*

Lancement des Etats Généraux de la gérontologie le 4 juillet.

La méthodologie retenue :

- réunions restreintes en direction de professionnels, de bénévoles, d'élus, de familles, co-animées par le CPDG (Centre Pluridisciplinaire de Gérontologie) et ALERTES.

- entretiens individuels avec des personnes âgées afin de recueillir les préoccupations des personnes,

- réunions publiques en direction de la population,

- en janvier la réunion des états généraux restituera l'ensemble des travaux des différentes commissions.

proposer un "manifeste" mettant en évidence le droit au bonheur des personnes âgées et les défis que la société française se doit de prendre en considération face au vieillissement de la population.

Les défis à relever sont nombreux parmi lesquels :

- préserver l'autonomie des personnes en leur permettant d'exprimer leurs besoins et d'effectuer librement des choix de vie,

- combattre les effets négatifs du vieillissement par l'entretien des capacités physiques et intellectuelles, des relations sociales et familiales, par l'adaptation du logement et plus largement du cadre de vie,

- permettre d'accéder et de bénéficier de soins de qualité, adaptés aux besoins et à l'évolution de la situation, permettant à la personne de rester elle-même parmi les autres.

- rester des citoyens à part

entière.

Au cours de cette assemblée générale, nous avons également fait part d'une initiative qui a retenu l'attention du Conseil Général de l'Isère : la mise en oeuvre d'Etats Généraux de la gérontologie.

Ces états généraux ne doivent pas être le seul fait de professionnels, mais devront donner la parole à toutes les personnes concernées par la politique gérontologique du département en commençant par les usagers eux-mêmes.

Les thèmes de réflexion se déclineront autour de 3 axes :

- la question du sens donné à la vie et du goût de vivre,

- la question du lien social et de l'exercice de la citoyenneté,

- la question du droit au choix impliquant également celle du droit au risque.

En conclusion de cette assemblée générale, Mme PEREZ, Président de la

commission d'action sociale du Conseil Général confirme que l'association ALERTES représente un interlocuteur apprécié du Conseil Général compte tenu de la diversité de ses composantes ainsi que de l'aspect innovant de ses propositions.

Les rendez-vous d'ALERTES

- **2 MAI 2003**

Réponse de Mr FALCO, secrétaire d'Etat, suite à notre entretien du 5 décembre avec le Préfet de l'Isère. (à votre disposition si souhaitée).

- **7 MAI 2003**

Rencontre avec des directeurs de logements-foyers de personnes âgées au cours de laquelle la décision a été prise d'intervenir auprès de Mr FALCO.

- **18 JUIN 2003**

Cette manifestation s'est inscrite dans le prolongement de celle de mars 2003, il s'agissait d'attirer à nouveau l'attention des pouvoirs politiques sur les conditions dramatiques nouvelles de la mise en oeuvre de l'APA.

BULLETIN D'ADHESION

Je souhaite soutenir et participer aux actions développées par :
Association ALERTES - 1 et 3 place de Metz - 38000 GRENOBLE

Monsieur, Madame,.....

Fonction.....

Tél..... Fax..... e-mail.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Je joins à mon bulletin d'adhésion la somme de :

8 euro (adhésion individuelle)

30 euro (adhésion de mon association)

75 euro (adhésion de soutien)

Signature :